

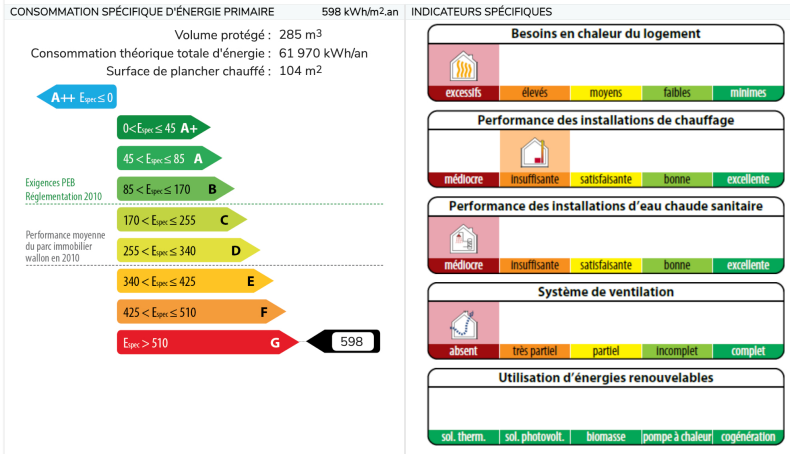
Vous êtes ici : [Accueil](#) > Certificat PEB

Données administratives

Numéro du certificat : 20190717012583
 Version du protocole : 23/10/2014
 Version du logiciel de calcul : 3.0.1
 Certificat établi le : 17/07/2019
 Validité maximale : 17/07/2029
 Bâtiment certifié comme : Maison unifamiliale
 Année de construction : Inconnue
 Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le : Inconnu
 Référence du permis : Inconnu



Performance énergétique




Performance énergétique - Evaluation


Besoins en chaleur du logement			33 289 kWh/an
Pertes de l'installation de chauffage		+	24 862 kWh/an
Besoins de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire (ECS) et pertes de l'installation		+	1 528 kWh/an
Consommation d'énergie des auxiliaires		+	0 kWh/an
Consommation d'énergie pour le refroidissement		+	0 kWh/an
Apports solaires thermiques pour l'ECS et/ou le chauffage		-	0 kWh/an
Consommation finale		=	59 678 kWh/an
Autoproduction d'électricité		-	0 kWh/an
Pertes de transformation des postes ci-dessus consommant de l'électricité		+	2 292 kWh/an
Pertes de transformation évitées grâce à l'autoproduction d'électricité		-	0 kWh/an
Consommation annuelle d'énergie primaire du logement		=	61 970 kWh/an
Surface de plancher chauffé		÷	104 m ²
Consommation spécifique d'énergie primaire du logement (Espece)	E_{spec} > 510 G	=	598 kWh/m ² .an

Impact sur l'environnement

Émission annuelle de CO ₂ du logement			15 454 kg CO ₂ /an
Surface de plancher chauffé		÷	104 m ²
Émissions spécifiques de CO ₂		=	149 kg CO ₂ /m ² .an


Pertes par les parois			
PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2014 AUCUNE			
PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2010 AUCUNE			
PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE Recommandations : isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)			
Type	Dénomination	Surface	Justification
Fenêtre	Porte 1	4,1 m ²	Double vitrage ordinaire - (U _g = 3.1 W/m ² .K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois
Fenêtre	DV Bois	3,6 m ²	Double vitrage ordinaire - (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois

 Fenêtre	DV Métallique	7,7 m ²	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis métallique sans coupure thermique
PAROIS SANS ISOLATION			
Recommandations : à isoler			
Type	Dénomination	Surface	Justification
 Fenêtre	SV Bois	4,4 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Châssis bois
 Fenêtre	Bloc de verre	0,5 m ²	Bloc de verre – (U _g = 3.5 W/m ² .K) Aucun châssis
 Fenêtre	Porte EANC Bois	1,3 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
 Fenêtre	Porte Cave Bois	1,3 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE			
Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)			
Type	Dénomination	Surface	Justification
 Toiture	Plafond	51,5 m ²	Présence inconnue d'un isolant de toiture qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Toiture	Plateforme	4,3 m ²	Présence inconnue d'un isolant de toiture qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Mur	Mur creux	86,9 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Mur	Mur creux	8,3 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Mur	Mur plein EANC	4,1 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Mur	Mur plein CAVE	1,6 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Mur	Mur plein épais CAVE	2,2 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Mur	Mur enterré	1,9 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Plancher	Plancher sur sol	33,9 m ²	Présence inconnue d'un isolant de plancher qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie
 Plancher	Plancher sur cave	21,8 m ²	Présence inconnue d'un isolant de plancher qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie

 **Pertes par les fuites d'air**

Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air
Non : valeur par défaut : 12 m³/h.m²

Recommandations :
L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements ...) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.


 **Pertes par ventilation**

Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %

 **Installations de chauffage**

CHAUFFAGE LOCAL : POËLE
Chauffe 100 % du volume protégé
Production et Poêle, mazout, date de fabrication inconnue (1)
émission

Recommandations :
La date de fabrication du poêle n'a pas pu être relevée par le certificateur. Un poêle ancien ne présente plus un niveau de performance satisfaisant. Il est recommandé de demander à un chauffagiste professionnel d'évaluer son niveau de performance et si nécessaire de le remplacer par un système de chauffage local ou central plus performant.

 **Installations d'eau chaude sanitaire**

EAU CHAUDE SANITAIRE BOILER ÉLEC SDB
Production Production avec stockage par résistance électrique
Distribution Bain ou douche, plus de 5 m de conduite

Recommandations :
Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.

EAU CHAUDE SANITAIRE BOILER ÉLEC CUISINE
Production Production avec stockage par résistance électrique

Distribution Evier de cuisine, moins de 1 m de conduite

Recommandations :

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Système de ventilation

Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)
Séjour	aucun	Cuisine	aucun
Chambre	aucun	Salle de bain	aucun
Chambre	aucun	Toilette	aucun
Chambre	aucun		






Selon les relevés effectués par le certificateur, aucun dispositif de ventilation n'est présent dans le logement.

Recommandation :

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Utilisation d'énergies renouvelables

 INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE	NÉANT
 INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE	NÉANT
 BIOMASSE	NÉANT
 POMPE À CHALEUR	NÉANT
 UNITÉ DE COGÉNÉRATION	NÉANT